



Alors que les profits affichés par le CAC 40 atteignent des sommets, le gouvernement et le Medef entretiennent l'idée que le « coût du travail » serait un obstacle à la reprise et au développement économique.

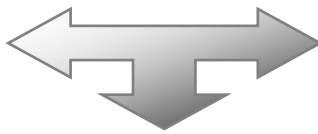
## En réalité...

**Ce sont les patrons et les actionnaires qui coûtent chers aux salariés et au budget de l'Etat !!**

En 2010, avec 13 % d'augmentation, ce sont 40 milliards qui sont reversés aux actionnaires.

Pour 2011, les prévisions annoncent 43 milliards, soit près de 10 % de plus.

En 2009, les profits dégagés par les entreprises du CAC 40 s'élevaient à 47 milliards d'euros dont 36 ont été versés en dividendes aux actionnaires, soit 76,5 %.



Le total des salaires des patrons du CAC atteint cette année plus de 98,3 millions d'euros, soit en moyenne 2,46 millions d'euros par dirigeant et 24 % de plus qu'en 2009 !

En moyenne le salaire d'un dirigeant du CAC 40 représente 150 fois celui d'un salarié au Smic.

Suite à un relèvement de la base de calcul, 300 000 contribuables ne paieront plus l'impôt sur la fortune (ISF).

La perte de recette pour l'État engendrée par cette mesure, se monte à 900 millions d'euros par an... Qui compensera ?

**82,6 milliards d'euros : tel est le montant des bénéfices dégagés par les quarante plus importantes capitalisations françaises en 2010, soit 75 % de plus qu'en 2009.**



Les dérogations fiscales accordées aux entreprises sont passées de 2,5 points de PIB en 2006 à 5,5 en 2010, soit plus de 100 milliards d'euros attribués dans une totale opacité !

Les exonérations de cotisations et d'impôts pour les heures supplémentaires coûtent plus de 4 milliards d'euros par an.



Les niches fiscales et sociales dont bénéficient les entreprises représentent au total un manque à gagner pour les finances publiques de 172 milliards d'euros en 2010.

# Une autre répartition des richesses par l'augmentation des salaires !

Les derniers chiffres de l'Insee sont éloquentes :

- ⇒ 13 % de la population française vit en dessous du seuil de pauvreté avec moins de 949 euros par mois.
- ⇒ Les dossiers de surendettement ont augmenté de 17 % entre décembre 2010 et février 2011 selon la Banque de France, et concerne 900 000 ménages.
- ⇒ 50 % des salariés perçoivent un salaire de moins de 1600 euros par mois...



## L'année 2010 aura été l'année des plus faibles augmentations de salaires depuis dix ans !

### POUR LA CGT

- ↪ C'est une augmentation générale des salaires du public que le gouvernement doit mettre en œuvre, et dans le privé contraindre les branches et les entreprises à valoriser les salaires au travers d'accords majoritaires.
- ↪ Il est urgent d'augmenter le Smic à 1600 euros bruts (1,5 millions de salariés sont concernés).

- ↪ Le gouvernement doit obliger le patronat à négocier l'égalité salariale entre les femmes et les hommes pour en finir avec ces discriminations salariales !
- ↪ Il est impératif de reconnaître les qualifications et en finir avec les formes aléatoires de rémunération.
- ↪ Il faut remettre à plat l'ensemble des dispositifs fiscaux dérogatoires et des exonérations de cotisations sociales accordées aux entreprises, soit environ 140 milliards d'euros !

**Pour augmenter le pouvoir d'achat, la SEULE VRAIE SOLUTION réside dans l'augmentation des salaires, qui passe par une augmentation significative du Smic et par une véritable dynamique de relance des négociations salariales, tant au niveau des branches que des entreprises dans le privé ainsi que dans la Fonction publique.**

## Seules les mobilisations des salariés feront la différence !

### J'adhère à la CGT

Nom..... Prénom.....  
Entreprise .....  
Adresse personnelle.....  
Code Postal..... Ville..... Tél.....

Bulletin à renvoyer à l'Union départementale CGT - Bourse du Travail - Rue Geoffroy St Hilaire 59042 Lille Cedex  
Tél. 03 20 62 11 62 Fax 03 20 62 11 60 E-mail : cgt nord@gmail.com